



ASSOCIATION DES AMIS DE
**SAINT-NICOLAS
DES-LORRAINS**
À ROME

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUN 2025 A DOMREMY-LA-PUCELLE

A l'auditorium du Centre Johannique, 1, rue de l'Eglise à Domrémy-la-Pucelle, le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 10 heures.



Après que le conseil départemental des Vosges, qui a mis gracieusement l'auditorium à la disposition de l'association, a offert un sympathique café d'accueil, Madame Véronique THIoT, maire de Domrémy-la-Pucelle, accueille les membres de l'Association par de chaleureuses paroles de bienvenue.

1. Allocution d'ouverture par le Président de notre Association, Gabriel VILLEROY de GALHAU



Chers amis,

Je ne sais pas si ce sont les voix de Jeanne d'Arc qui vous ont inspirés mais une fois encore, nous nous retrouvons très nombreux en ce lieu puisque nous sommes plus de 80 participants. C'est magnifique ! Un grand merci à vous tous pour votre fidélité à notre association, vous qui êtes venus, pour certains de loin pour notre Assemblée Générale annuelle. Mais c'est vrai que nous nous plaisons à vous faire voyager à l'occasion de nos AG ce qui, apparemment n'est pas pour vous déplaire. Il est vrai aussi que Domrémy, tout le monde connaît bien sûr mais on n'y vient pas si souvent. Pour ma part, notre dernière visite ici remonte à beaucoup d'années à l'occasion d'une promenade dominicale culturelle et éducative pour nos jeunes enfants, sachant qu'ils ont aujourd'hui passé la cinquantaine.

Nous sommes donc très heureux de nous retrouver ici et je tiens tout d'abord à remercier très vivement Madame THIoT, maire de Domrémy de nous accueillir dans cette belle salle.

Un autre régional de l'étape, c'est Damien Parmentier qui nous fait non seulement l'amitié de participer à notre réunion de ce jour mais aussi nous guidera après le repas à la basilique puis à l'église Saint Rémy pour ceux qui le souhaitent. Lui aussi mérite tous nos remerciements.

Alors bien sûr, nous n'échapperons pas à la partie statutaire et obligatoire au cours de laquelle vous serez exposées quelques informations puis quelques données chiffrées reflétant la vie de notre association. Ce seront les rapports moral et financier qui vous seront présentés par notre Chancelier Denis puis par notre trésorière Brigitte qui en tandem avec notre secrétaire Evelyne font un travail magnifique de précision et de fiabilité. Cela a d'ailleurs été souligné par notre réviseur aux comptes, Georges de Romémont qui ne peut être présent aujourd'hui mais dont le rapport vous sera lu tout à l'heure.

Mais je pense bien que ce n'est pas uniquement pour cela que vous êtes venus si nombreux. C'est bien sûr pour la convivialité du repas que nous prendrons tout à l'heure mais aussi pour rafraîchir et compléter nos connaissances sur ce personnage bien singulier qu'est Jeanne d'Arc, ce que ne manquera pas de faire notre conseillère historique et amie Catherine Guyon avec l'érudition que nous lui connaissons.

Et auparavant, Denis nous aura informé de la vie dans notre église de Rome et des projets — vous savez qu'il n'est jamais à court d'idées et je lui en sais gré — que nous avons notamment pour l'année prochaine puisque pour notre prochain voyage-pèlerinage du mois de décembre, vous avez dû tous recevoir le programme. A ce sujet, je crois utile de vous rappeler que pour la traditionnelle réception à l'Ambassade de France près le Saint Siège à la Villa Bonaparte, le nombre de participants sera limité à 120 personnes. Les inscriptions seront donc prises dans l'ordre d'arrivée au secrétariat de notre association. Et il n'y aura pas d'exception ! Alors si cela ne vous intéresse pas vraiment, n'hésitez pas à laisser la place aux autres ; mais inversement, dépêchez-vous de vous inscrire si vous voulez y participer.

Je m'arrête là et je passe la parole à Denis pour la suite non sans vous avoir au préalable souhaité de passer une très belle journée sous l'égide de notre grande sainte lorraine.

2. Compte-rendu d'activités et rapport moral par le Chancelier Denis SCHAMING



J'ai grand plaisir à vous présenter ce matin le rapport d'activités de l'association et mon rapport moral pour le dernier exercice comme je le fais depuis ma première élection comme Chancelier en 2002.

Rappelons que notre Président Gabriel Villeroy de Galhau a été élu en 2015. Il fête donc le dixième anniversaire de sa présidence. Nous lui présentons donc tous nos vœux et surtout, nous souhaitons remercier nos adhérents pour la confiance qu'ils nous accordent dans la poursuite de l'œuvre de nos prédécesseurs !

La présente assemblée générale a été précédée par un Bureau réuni le 19 décembre 2024 et un Conseil d'administration le 25 avril 2025 qui a, conformément à nos statuts, arrêté son ordre du jour.

Il est de tradition, en début d'assemblée générale statutaire, de vérifier les paramètres de santé de notre Association ou les signes de sa vitalité. Le principal signe est celui de la fréquentation de nos différents rendez-vous, celui d'aujourd'hui comme ceux que nous nous donnons tous les deux ans à Rome.

Et de ce point de vue, la dame qui aura bientôt soixante-dix ans se porte bien !

Brigitte Schamber, notre remarquable trésorière, nous indiquera tout à l'heure l'état des effectifs et l'état de nos comptes sur lesquels je n'ai pas d'inquiétudes particulières, au contraire. Je voudrais, à cet instant, remercier très chaleureusement celles et ceux qui m'assistent dans toutes ces activités : Brigitte Schamber, Evelyne Larret, nos amis Triacca en particulier qui ne ménagent pas leurs efforts et à qui je souhaite rendre hommage à la faveur de cette assemblée générale.

Je procéderai en deux temps : la présentation du compte rendu d'activités lui-même, suivi de la présentation du rapport financier par notre trésorière et celle du rapport de notre Réviseur aux comptes. Le Président sollicitera le quitus pour ces aspects comme le demandent nos statuts. J'aborderai ensuite essentiellement notre rendez-vous de décembre et nous pourrons ouvrir la discussion.

A - Nos assemblées générales et le soixante-dixième anniversaire de notre Association

Nous essayons de respecter le tour des départements pour nos assemblées. Nous étions sur la Colline de Sion l'an passé, à Domrémy dans les Vosges cette année.

Pour 2026, nous vous proposons de revenir dans la ville de notre siège social c'est à dire Nancy. Pourquoi ? Parce que nous fêterons en 2026, le 70ème anniversaire de la fondation de notre Association. Je vais évoquer dans quelques instants le travail réalisé par Francine Roze et Hélène Say sur nos archives.

L'idée serait de fêter cet anniversaire à travers une journée un peu exceptionnelle qui comprendrait notre assemblée générale et qui pourrait prévoir : une messe à la mémoire de tous les défunts de l'association aux Cordeliers en invitant nos Évêques lorrains ; une conférence ouverte au public - j'y reviendrai- un temps protocolaire peut être à la mairie suivie d'un cocktail.

Le programme de la journée reste à bâtir.

Nous reprendrons notre cycle après 2026 : le Pays du verre et du Cristal c'est à dire le Pays de Bitche en Moselle en 2027 puis la Meuse en nous appuyant pour son organisation sur nos fidèles meusiens : Philippe Martin et Nicolas Le Clerre.

B - Les archives de l'association

Nous avons chargé Francine Roze, secrétaire-trésorière de notre association pendant des années, de



procéder à une recension puis de rassembler physiquement les archives de l'association depuis sa création dans le but de les déposer aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, ce que prévoient nos statuts. Je voudrais la remercier en votre nom, pour ce travail de plusieurs années auquel a été associé en phase finale Hélène Say, conservatrice générale du patrimoine et ancienne directrice du service des archives départementales de Meurthe et Moselle. Nous y retrouvons des documents remontant à l'année 1953, soit à la veille de la création de l'association jusqu'à 2002, date de mon élection comme Chancelier.

On retrouve ainsi les archives de Maxime puis de Bernard Guerrier de Dumast ; de Jean Godfrin qui fut président, de Mgr Glorieux, recteur de St Nicolas dans les années soixante puis celles de la refondation de l'association sous l'impulsion de mon prédécesseur Hubert Collin jusqu'à 2002. On retrouve quelques papiers du regretté docteur Hachet, de l'Abbé Choux, conservateur du Musée lorrain, de Geneviève Tresse, trésorière de l'association et toutes les archives de

Francine Roze, ès qualité de secrétaire trésorière. Tout cela représente un volume important qui sera complété par mes propres archives et celles du secrétariat depuis 2002.

L'objectif principal est évidemment de conserver la mémoire des soixante-dix premières années de fonctionnement de notre association. Un autre objectif est de valoriser ces archives.

En termes de publication, nous avons eu la chance de pouvoir être partenaire de l'édition d'un livre d'art paru dans la collection « La grâce d'une cathédrale » sur les cinq églises françaises de Rome aux Éditions Place des Victoires ; ouvrage publié à la faveur du Jubilé par les Pieux établissements. Deux chapitres sont consacrés à notre église avec une très belle iconographie. Un livret a été réalisé également en extraction de ce livre d'art pour chaque église française. Ce livret, que je vous présente aujourd'hui, est mis à disposition des pèlerins et visiteurs dans notre église romaine. Cette édition prestigieuse est venue combler, en partie, notre ambition de faire paraître un nouvel ouvrage sur l'église, d'autant que nous disposons encore d'un stock des ouvrages petit format réalisés avec Serge Domini.

Il n'en reste pas moins qu'il y aurait un intérêt certain à exploiter des documents jusqu'ici inconnus. Nous avons évoqué cette question lors de notre dernier conseil d'administration. Nous avons la chance de disposer dans ce conseil d'administration de deux historiens éminents, ici présents, Catherine Guyon et Nicolas Le Clerre qui ont manifesté leur intérêt pour ces archives. Nicolas Le Clerre, en particulier, s'est proposé de travailler sur les origines de l'association (un étudiant de Master 2 de Catherine Guyon pourrait apporter un appui). Ce travail pourrait dans un premier temps donner lieu à une conférence ouverte au public sur ce thème en 2026. Nous verrons ensuite si la matière est suffisante et si l'intérêt est avéré pour une éventuelle publication.

C - Les concours apportés par l'Association dans le cadre du Jubilé

Notre association, conformément à son objet, a apporté son concours à la réalisation de plusieurs opérations dont la maîtrise d'ouvrage est assurée à Rome par les Pieux établissements de la France à Rome.

Une aide à l'édition du livre d'art, évoqué plus haut, de 15 000 € a été apportée par le Conseil régional Grand Est. Il convient de remercier très chaleureusement Valérie Debord, la première vice-présidente de l'assemblée régionale dont le soutien est constant. La Région nous a offert une cinquantaine d'ouvrages (prix unitaire du livre : 69 euros). Nous les destinons aux donateurs « très généreux » dans le cadre de la souscription publique sur laquelle je reviendrai. Un livret de visite, réalisé en extraction de l'ouvrage, est réalisé à destination des visiteurs et pèlerins pendant le Jubilé.

Une aide de 20 000 euros, via la Fondation du patrimoine, a été apportée pour financer la prise en charge de la rémunération d'une ou plusieurs personnes chargées d'assurer une présence dans l'église pendant le Jubilé.

Une subvention - non encore accordée- a été sollicitée par les Pieux établissements auprès de la Région Grand Est pour accompagner le financement d'un support numérique destiné aux visiteurs des églises françaises. Je dois ici rendre hommage à Evelyne Larret qui a œuvré avec beaucoup de patience pour finaliser le dossier de demande de subvention. Un véritable travail de titan pour un résultat très incertain! L'ouverture d'une collecte avec la Fondation du patrimoine pour notre église (cf. bilan donné par Brigitte Schamber).

Je vous rappelle qu'il s'agit de réhabiliter deux grandes toiles de notre église : une œuvre de Corrado Giaquinto « Saint Nicolas bénissant les trois officiers de l'Empereur Constantin (XVIIIème siècle) et une œuvre de François Nicolas de Bar (XVIIème siècle) « Les noces mystiques de Sainte Catherine d'Alexandrie ».

L'objectif de collecte était de 31 800 euros. Le résultat de la collecte dépasse ce montant. Nos adhérents ont été à nouveau très généreux. Ils ont, cette année, été rejoints par les entrepreneurs lorrains des Clubs de mécènes de Moselle, Meurthe-et-Moselle et Vosges de la Fondation du patrimoine. Je tiens, en votre nom, à les remercier chaleureusement. Nous pouvons considérer cette opération comme close. Une lettre de remerciement sera adressée à l'ensemble des donateurs. Les donateurs individuels ayant donné plus de 500 euros se verront offrir l'ouvrage d'art évoqué plus haut. Une dotation est prévue également pour les entreprises donatrices.

Les travaux sont programmés pour 2026 et seront réalisés par Gabriella de Monte qui a déjà beaucoup œuvré dans l'église. Une présentation des œuvres est prévue dans le cadre de notre Fête de Saint Nicolas 2025.

D - La Madone miraculeuse

Je vous avais parlé l'an dernier du retour longtemps revendiqué de notre Madone de Guido Reni dans l'église grâce à l'intervention de notre Ambassadrice. Je vous avais parlé des démarches effectuées par notre Recteur pour obtenir de la Pénitencerie apostolique du Vicariat de Rome une indulgence plénière accordée aux pèlerins du Jubilé. Je vais vous faire lecture du texte traduit du latin de ce Décret accordant l'indulgence plénière (à retrouver sur le site).

E - Le site internet de l'association

Ce dernier a été renouvelé et modernisé. On doit ce travail à Evelyne Larret qui a conduit ce projet avec notre webmestre. Je lui donne la parole pour nous présenter le résultat de ce travail.

F - Les associations régionales à Rome

Je ne reviens pas sur la création des deux associations des Amis des deux autres églises régionales françaises : les Bretons et les Bourguignons.

S'agissant de l'église des Bourguignons, celle-ci après deux ans de travaux, à rouvert ses portes. L'inauguration officielle a eu lieu le 6 février 2025 lors d'une messe présidée par le Cardinal Baldassare, vicaire de Rome, en présence des Évêques d'Autun, Châlon et Mâcon et de Saint Claude. Lors de la célébration, Mgr Jean - Luc Garin a offert une relique de Saint Claude tandis qu'une relique de Saint Charles Foucault a été installée le 12 mars suivant en présence des membres de l'Association des Amis de l'église.

S'agissant de nos amis bretons, sa présidente Bernadette Malgorn, organise son premier voyage à Rome du 14 au 21 septembre prochain. Il est intitulé « Jubilé de ceux qui promeuvent et défendent la justice » avec la participation de Mgr Denis Moutel, Évêque de Saint Briec et Treguier. Vous avez eu communication du programme de ce voyage.

G - Émissions RCF sur les églises françaises de Rome

Je me suis rendu à Rome en octobre 2024 avec un journaliste de RCF, Thierry Georges, pour la réalisation d'un reportage sur les cinq églises françaises de Rome ainsi que sur Saint Jean de Latran. Ces émissions à diffusion nationale d'une heure chacune sont disponibles à l'écoute en podcast sur RCF : émission « Suivez le guide ». Tous les interlocuteurs des sites visités apportent un témoignage précieux sur leur église et sur les événements du Jubilé. Je vous en conseille vivement l'écoute.

H - Les voyages

Saint Nicolas d'été : le voyage organisé par Philippe Hiegel, en partenariat avec l'Œuvre de Cathédrale de Metz, prévu en mai a été reporté en octobre 2025.



Commentaires sur le voyage de décembre 2025, placé sous le Haut patronage du Cardinal Poupard, présidé par Mgr Philippe Ballot, Archevêque Évêque de Metz, notre invité d'honneur. À l'honneur également, la Congrégation des Sœurs de Saint Charles de Nancy (cf. le programme).

3. Compte-rendu financier par la Trésorière, Brigitte SCHAMBER, et par le Réviseur aux comptes, Georges de ROMEMONT

1) *Brigitte Schamber présente les comptes de l'exercice clos et en détaille tous les postes.*

- LES COTISATIONS

En termes de cotisations, l'année 2024 ressemble hélas aux années sans voyage à Rome.

75 cotisations « couple » et 72 cotisations « individuelle », soit 222 adhérents.

Le tableau de l'évolution des cotisations depuis 2019 est assez éloquent à cet égard.

<u>ADHESIONS</u>			
ANNEE	"COUPLE"	'INDIVIDUELLE'	TOTAL
2019	109	88	306
2020 (Covid)	53	57	163
2021	97	100	294
2022	67	79	213
2023	114	115	343
2024	75	72	222
30.06.2025	97	88	282

LES RECETTES ET LES DEPENSES



1. Les cotisations et les dons : 3 857,00 €
Les dons représentent 24 % de ce total.
2. Les inscriptions à l'assemblée générale : 2 463 ,40 €

Les dépenses sont constituées essentiellement par :

1. Les frais de gestion courante (papèterie, frais bancaires, assurance).
Nous avons clôturé en mai le compte à la Banque Postale.
Un compte au Crédit Mutuel avait été ouvert en décembre 2023. La cotisation mensuelle portée au débit du compte est remboursée le mois suivant pour certaines associations grâce au dividende sociétal (15 % des bénéfices annuels du groupe sont réservés pour la transformation écologique, le financement des actions de mécénat et le soutien aux associations).
2. La refonte du site internet dont Denis vous a parlé.
3. Les frais d'assemblée générale couverts par les inscriptions.
4. Les frais de voyage à Rome pour l'enregistrement d'émissions sur les églises françaises à Rome.

Rome : pour rappel, la facture du Concert lorrain n'avait pu être reçue avant la fin de l'exercice 2023. Une provision avait donc été enregistrée

LE BILAN FINANCIER

Compte tenu de la réintégration des provisions enregistrées en 2023 (factures non encore reçues du voyage à Rome et réglées en 2024), l'excédent de l'exercice est de 960,85 €.

2) *Georges de Romémont a rédigé le rapport du réviseur aux comptes, lu par Jean-Marie Triacca*

Chers amis,

Comme vous le savez je regrette de ne pouvoir cette année participer directement à l'AG de Domrémy. Je vous adresse en PJ mon rapport de révision des comptes 2024 réalisé la semaine dernière, que je prie un de nos amis de bien vouloir lire à ma place avant que vous demandiez le quitus aux adhérents présents.

Je vous souhaite d'avance une très bonne journée,
Bien amicalement,

Georges

« Mesdames, Messieurs, chers amis,

Cette année je regrette vivement de ne pouvoir assister à l'AG de notre association, et remercie M..... d'avoir bien voulu vous lire à ma place mes observations. Madame Brigitte Schamber m'a confié la totalité des pièces comptables, les relevés de compte bancaire, et répondu à toutes mes questions. Je dois dire comme vous l'auront dit notre président et notre chancelier dans leurs rapports, que le voyage à Rome n'ayant pas eu lieu en 2024, le compte de résultat au 19 décembre 2024 s'en est trouvé très simplifié.

Nous avons donc pu même descendre dans certains détails qui m'ont permis d'apprécier le soin de notre trésorière, allant jusqu'à obtenir le remboursement des frais mensuels du nouveau compte auprès du Crédit Mutuel après clôture du compte à la Banque Postale.

Dans les remarques particulières, le nombre de nos adhérents qui est un baromètre important est dans un étiage bas à 222 à jour de cotisation, certains arrondissant généreusement leurs cotisations. De même nos réserves en caisse sont encore suffisantes pour d'éventuelles besoins, tels que la refonte du site Internet <https://lesamisdesaintnicolasdeslorrainsarome.fr/> réalisé à un coût contenu de 1 536€.

Je peux donc affirmer que les comptes reflétant fidèlement la situation financière de l'association, ils sont réguliers, sincères et véritables.

Enfin je me permets d'ajouter que Brigitte Schamber et Evelyne Larret souvent en équipe méritent d'être remerciées et félicitées par l'Assemblée pour leur travail sérieux et désintéressé. »

Le Président soumet au vote de l'assemblée générale le rapport moral et d'activités présentés par le Chancelier, le rapport financier 2024 exposé par la Trésorière et le rapport du Réviseur aux Comptes donné en lecture, enfin le quitus, ainsi que le montant inchangé du tarif d'adhésion (15€ à titre individuel, 25€ pour un couple). L'assemblée adopte chaque résolution à l'unanimité.

Après avoir remercié l'assemblée, le président lève la séance à 11h30.



A l'issue de l'Assemblée Générale, Catherine Guyon, Maître de Conférence à l'Université de Lorraine, expose sa conférence : « Domrémy, là où a commencé l'épopée de Jeanne d'Arc ». (à retrouver sur le site à réception du document de Catherine Guyon).

Puis une guide du conseil départemental faisait une visite guidée du Centre Johannique pendant que Damien Parmentier



commentait la visite de la maison natale de Jeanne d'Arc, et alternativement pour les deux groupes constitués.



Enfin, à partir de 13h15, le déjeuner s'est déroulé au restaurant du Bois Chenu, 2 lieu - dit La Basilique, à la satisfaction des adhérents.



Après le repas, Damien Parmentier emmène les participants visiter la Basilique toute proche, occupée par un mariage qui se déroule sur place.



Les adhérents quittent Domrémy vers 16h, enchantés par cette belle journée.



Le Chancelier,
Denis SCHAMING